

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

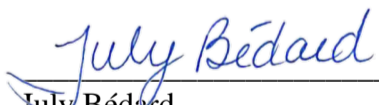
AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, July Bédard directrice générale et greffière-trésorière, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par le maire Monsieur Guy Germain, pour être tenue à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde

LE LUNDI 28 OCTOBRE 2024, À 19 H 00.

Voici les points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes à payer au 25 octobre 2024;
4. Mandat à la firme Englobe pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet de construction de la caserne incendie
5. Demande de dérogation mineure : 464-468, rang Saint-Paul Nord, après l'émission d'un permis de construction portant le numéro 2023-109, la dérogation porte sur l'empiètement de la marge de recul avant (*sous-section 10.2.1 du règlement de zonage, distance qui empiète par rapport à la marge de recul applicable dans la zone Rc-2*);
6. Demande de dérogation mineure : 392-394, rue Saint-Paul, avant l'émission d'un permis de construction, la dérogation porte sur les dispositions relatives à la superficie minimale et à la dimension des terrains (*chapitre 4 du règlement de lotissement*), zone M-13;
7. Période de questions (seulement sur les points à l'ordre du jour);
8. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 21^{IÈME} JOUR D'OCTOBRE 2024.

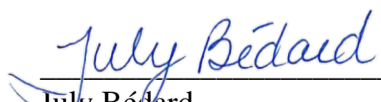


July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis aux endroits désignés par le conseil municipal, le 21^e jour d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, j'é mets ce certificat ce 21^e jour d'octobre 2024.



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière